

**ÉCOLE SAINT-MARC**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022**

Procès-verbal de la rencontre régulière du 17 mai 2022

**Étaient présents :**

Véronique Bussièrès	Parent   Présidente
Pierre-Laurent Boudrias	Parent   vice-président
Mathieu Demers	Parent
Lilian Lopez	Parent
Amélie Pednault	Enseignante
Mélanie Bernier	Secrétaire
Chantal Sweeney	Technicienne Service de garde
Simon Meagher	Parent
Bernard Dostie	Enseignant

**Étaient absents :**

Julie-Ève O'Meara	Parent
Hélène Gauvin	Enseignante substitut
Anne-Sophie Gousse Lessard	Parent substitut
Ons Chebbi	Parent substitut
Geneviève Deschênes	Enseignante

**Invités :**

Tascha Kaufling	Directrice-adjointe
O'Neill Langlois	Directeur

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

L'assemblée est ouverte par la présidente à 18h15, nous avons quorum.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution 17-05-22-01**

Véronique Bussièrès propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout des points 7.5 et 7.6; appuyée par Pierre-Laurent.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

**3. Bons coups à souligner et autres nouvelles**

- Bienvenue à Tasha Coughling, en renfort au poste de directrice-adjointe. Merci pour son très bon travail et son support ;
- L'état de santé d'Annie St-Jean s'améliore lentement. Le support du CSSDM pour pallier son absence est très bon. Dépendamment de la date de retour d'Annie St-Jean, Marie-Nancy Rivière pourrait revenir faire du mentorat auprès de la direction ;
- Un gros merci à Mélanie Bernier pour son excellent travail, d'autant plus en cette situation de chamboulement et de remplacements fréquents à la direction

- Bravo pour la murale, projet initié par le SDG. Très beau projet collaboratif et superbe résultat.
- Bravo pour les projets d'écriture rassembleuse réalisés conjointement avec les élèves de maternelle et de 3<sup>e</sup> année.
- Félicitation aux élèves de 1<sup>er</sup> cycle qui, sous l'initiative d'Amélie Pednault, ont écrit des mots d'encouragement pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année en vue des examens du ministère

#### 4. Période réservée au public

(Aucun membre du public)

#### 5. Adoption du procès-verbal du 1er février 2022

##### **Résolution 17-05-22-02**

Véronique Bussières propose l'adoption du procès-verbal du 15 mars 2022, conditionnellement à la clarification du pt 7.3 (acceptation des projets AnimaNature et achat de livres); appuyée par Bernard Dostie.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### 6. Suivi du procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2022

6.1. Suite de la discussion sur les critères d'éligibilité des projets pour financement par le fonds 4 (des parents)

Nous convenons de clarifier la problématique exacte et de reporter la suite de la discussion à une prochaine rencontre. Cette décision sera donc prise au point 7.6.

#### 7. Points de discussions et de décisions.

7.1. Budget de l'école – en bref

- Le budget et l'équilibre sont généralement respectés.
  - Léger déficit au SDG probablement dû à :
    - Remplacements non-prévus
    - Augmentations salariales des éducateurs/trices après l'adoption du budget
    - La méthode comptable (taux horaire considéré) a changé depuis le budget initial, créant un déficit.
    - Interdiction de fusionner les groupes par respect des bulles-classe, nécessitant la présence de davantage d'éducateurs/trices.
  - Dépenses accrues aussi à la conciergerie pour cause de congés maladie

7.2. Budget du CÉ : fonds 4/9

- Il y a un solde de 122\$ disponibles dans le budget du CÉ. Aucune autre information n'est disponible à ce sujet en raison de l'absence d'Annie St-Jean.

7.3. Sorties éducatives et sportives à venir

Voir document Sorties 3e cycle\_CÉ.docx en annexe.

Pour la sortie des finissants, le coût pour les suppléants qui resteront à l'école pour les élèves de 5<sup>e</sup> année sera assumé par l'école, malgré un déficit prévu en raison des dépenses en remplacement d'urgence élevées cette année.

**Résolution 17-05-22-04**

Bernard Dostie propose l'adoption du plan de sorties jusqu'à la fin de l'année; appuyé par Chantal Sweeney.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

La demande a été déposée pour une sortie pour les élèves de maternelle le 17 juin au parc du Bois-de-Boulogne. Le coût réel est de 30.94\$/enfant incluant le transport, mais au moins une partie de celui-ci sera défrayé par l'école. Le montant exact de ce soutien de la part de l'école reste à confirmer. La contribution demandée aux parents se situera donc entre 19\$/élève (si le transport était entièrement payé par l'école) et 30.94\$/élève (si les parents assumaient la totalité du transport).

**Résolution 17-05-22-04**

Mathieu Demers propose l'approbation de la cotisation demandée aux parents pour la sortie des élèves de maternelle; appuyé par Simon Meagher.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### 7.4. Date de l'assemblée générale (AG)

Il est obligatoire que l'assemblée générale ait lieu au plus tard le 30 septembre. Nous prenons la décision de tenir la dernière rencontre du CÉ le 6 septembre, en préparation pour l'assemblée, et l'assemblée le 13 septembre.

Discussion à savoir s'il serait intéressant de tenir l'AG la même journée que la rencontre parent-enseignant pour mousser la participation des parents. La date des rencontres parents-enseignants étant particulièrement tôt dans le calendrier cette année, ce serait difficile de préparer l'AG à temps. L'idée plaît quand même et sera reconsidérée les prochaines années.

Questionnement à savoir si on devrait laisser un plus grand délai entre la rencontre de préparation du CÉ et l'AG. Comme la préparation n'a pas d'impact sur les documents à acheminer, nous sommes d'accords qu'un délai d'une semaine (tel que mentionné plus haut) suffira.

**Résolution 17-05-22-04**

Mathieu Demers propose l'adoption des dates d'AG et de réunion du CÉ; appuyé par Chantal Sweeney.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### 7.5. Demande de financement de Louis Beauboin De La Sablonnière, enseignant de musique

Depuis le début des mesures sanitaires, les traditionnels spectacles de musique des élèves ont été remplacés par des vidéos faites par Louis à l'aide de son téléphone ou d'une tablette. Afin d'améliorer la qualité vidéo et audio de la prestation de fin d'année des élèves et ainsi rendre l'expérience des élèves plus mémorable, Louis

demande un financement de 2000\$ pour l'embauche d'un caméraman et d'un monteur vidéo.

**Résolution 17-05-22-04**

Mathieu Demers propose l'approbation de l'octroi d'un budget de 2000\$ par le CÉ; appuyé par Pierre-Laurent.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

7.6. Projets soumis pour financement par le fonds des parents

Le processus et la responsabilité de l'approbation des projets soumis sont flous. Des critères ont été établis dans les dernières années mais la variabilité, au fil des années, des mesures financières de soutien du MEQ crée une zone grise - elle aussi variable - entre l'éligibilité à l'un ou l'autre de ces modes de financement. Il serait impossible de simplement mettre à jour les critères pour éviter les conflits avec les mesures de soutien du MEQ, celles-ci variant d'une année à l'autre et étant communiquées aux écoles à différents moments de l'année scolaire.

Il apparaît donc clair que la direction de l'école, bien au fait des mesures financières disponibles, doit participer au processus d'approbation des projets soumis. Un nouveau processus d'appel et approbation des projets doit donc être mis sur pied, comportant en 1<sup>er</sup> lieu une étape de validation de l'applicabilité des mesures de soutien du MEQ disponibles à ce moment.

L'an prochain, la responsabilité de l'approbation incombera à un comité composé de représentant(s) de l'OPP (nombre à déterminer), un représentant du CÉ et un membre de la direction, traitera les projets soumis.

Les projets soumis cette année n'ayant pas encore approuvés seront annulés par équité pour tous, étant donné que l'appel n'avait pas été fait dans les règles de l'art.

Une action en découle, et la discussion se poursuivra à la prochaine rencontre du CÉ.

**8. Service de garde (SDG)**

8.1. Informations

Chantale Sweeney ayant dû quitter dans les minutes précédentes, aucune information n'est communiquée.

8.2. Nombre de sorties et montant maximal à demander aux parents

8.2.1. Décision exceptionnelle – sortie du 10 mai : Une contribution de + de 40\$ de la part des parents a été autorisée exceptionnellement par la présidente suite à des coûts plus élevés que prévus initialement. Une discussion aura lieu lors

d'une prochaine rencontre du CÉ en présence de Chantale pour déterminer si la contribution des parents demeure la même ou augmente pour la prochaine année scolaire.

## **9. Rapport des partenaires**

### 9.1. Lilian Lopez, représentante de l'OPP (Organisme de participation des parents)

Événement rentrée : L'OPP vise à organiser un spectacle.

Des profits de 1600\$ ont été dégagés grâce à la campagne de financement de vente de café. Ces profits seront remis à un organisme de charité supportant les réfugiés ukrainiens.

Jacinthe, de l'OPP, présentera en début d'année 2022-2023 au CÉ un projet en lien avec le Marcoeur.

### 9.2. Pierre-Laurent, représentant au comité de parents

- La nouvelle directrice-générale au CSSDM a été présentée lors de la rencontre. La tension entre certains parents-délégués et vis-à-vis la direction est encore présente et palpable.
- L'appel aux candidatures a été lancé pour nommer les administrateurs sur le CA du CSSDM. Aucune candidature n'a encore été soumise à travers le comité de parents. Les parents semblent rebutés par :
  1. Les lourdes contraintes et responsabilités en lien avec la confidentialité des discussions
  2. La quasi-absence de pouvoir (donc d'utilité) conférée aux administrateurs
- 2 documents ont été présentés (Processus budgétaire et précisions sur le pouvoir de consultation accordé aux membres parents des CÉ). Ils ont déjà été approuvés par les directions d'école.

## **10. Points d'information**

### 10.1. Calendrier 2022-2023

- La journée du 3 octobre 2022 sera pédagogique en raison des élections provinciales ;
- Le 25 janvier sera une journée pédagogique pour les classes d'anglais intensif ;
- Le 26 janvier sera une journée pédagogique pour tous,
- Le 12 mai sera une journée pédagogique pour tous sauf les classes d'anglais intensif ;
- Le 12 mai aura lieu la journée de bienvenue à la maternelle pour les futurs élèves.

### 10.2. Horaire rentrée progressive au préscolaire

Sur 3 jours :

- Jour 1 : 1 heure en AM dans la cour accompagnés d'un parent et 1 heure en PM sans parents;
- Jour 2 et 3 : 1 heure en AM (enfants seulement) et 1 heure en PM (enfants seulement)

### 10.3. Travaux 2<sup>e</sup> avenue

Débutés depuis 2 semaines et devraient durer jusqu'au ~3 juin

10.4. Plan de lutte contre l'intimidation

Sera présenté en juin

10.5. Toile cour d'école

La réparation est faite et la toile a été rapportée à l'école. Elle sera installée à nouveau par du personnel de l'école et des bénévoles. Une tâche y donne suite.

## 11. Varia

11.1. Organisation et date de la prochaine rencontre du CÉ

Elle doit être tenue au plus tard quelques jours avant le 9 juin (impératifs reliés à la direction de l'école). Le CÉ aura par ailleurs à approuver l'idée et le budget pour l'événement de la rentrée, lesquels seront finalisés début-juin. Il n'apparaît pas possible de trouver une date où la présidente, ni le VP ne sont disponibles les 6 ou 7 juin. La rencontre aura donc lieu le 31 mai. La demande d'approbation de l'OPP pour l'événement de la rentrée sera donc acheminée et traitée par courriel lorsque prête.

Le budget du CÉ servira à offrir le repas pour cette dernière rencontre de l'année. Il s'agira d'en repas de sushis. Les membres du CÉ peuvent apporter un breuvage, salade ou un dessert à partager. Une tâche en découle.

## 12. Points reportés à l'ordre du prochain CÉ

Suite à la discussion ayant eu lieu à cette réunion du CÉ et la précédente (15 mars), établir la date d'appel de projets-école, la composition du comité de sélection et les valeurs devant être encouragées par les critères.

## 13. Levée de l'assemblée à 20h45.

---

<i>Secrétaire (Mathieu Demers)</i>	<i>Présidente (Véronique Bussières)</i>
------------------------------------	---

<b>Tâches</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéance</b>	<b>Statut</b>
Établir, en lien avec les critères d'éligibilité déjà en vigueur, un processus d'approbation (arbre décisionnel?) des projets-école soumis par les enseignant.e.s et éducateurs/trices. Inclure une étape de validation de l'applicabilité des mesures de soutien du MEQ.	Véronique Bussières et la direction	31 mai 2022	
Demander l'aide d'Étienne pour l'installation de la toile dans la cour de récréation.	Véronique Bussières		
Commander les sushis pour la rencontre du CÉ du 31 mai.	Véronique Bussières	2022-05-30	

